



Des criminels haïtiens veulent revenir au Canada

PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

M^{re} Marie-Hélène Giroux recherche une autorisation de séjour temporaire pour des criminels déportés en Haïti qui veulent revenir au Canada.

Depuis le terrible séisme qui a dévasté Haïti, beaucoup d'Haïtiens tentent de gagner le Canada, que ce soient d'honnêtes gens qui ont tout perdu ou des orphelins qu'on tente de rapatrier pour leur donner une vie meilleure. Mais il y a aussi des criminels que le Canada a déjà jetés hors du pays.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

M^{re} Marie-Hélène Giroux représente fréquemment des criminels résidant ici sans avoir la citoyenneté et que le Canada souhaite déporter dans leur pays d'origine pour cause de grande criminalité. Parmi ceux-ci, quelques Haïtiens.

Elle affirme qu'une douzaine de ces criminels ou leur famille qui habite toujours Montréal l'ont contactée depuis le 12 janvier pour l'implorer de tout faire pour permettre à ces déportés de rentrer au Canada afin d'y rejoindre leurs proches, ne serait-ce que temporairement, jusqu'à ce que la situation s'améliore en Haïti. Réaliste quant à ses maigres chances de réussite, elle tentera tout de même le coup.

Les plus notoires sont Jean-Yves Brutus, Valdano Toussaint et Célonie Mervilus.

Ce dernier avait été trouvé coupable de gangstérisme au terme du mégaprocès des membres du gang de la rue Pelletier, en 2006. Important membre de l'organisation, il avait semblé être renié par ses complices quand l'écoute électronique, pendant le procès, avait révélé qu'il avait de-

mandé à son fils de 12 ans de cacher de la drogue dans sa chambre.

Mervilus a toujours nié ce dernier fait et avait écopé de huit ans de pénitencier. Il a récemment obtenu sa libération conditionnelle, mais comme il n'était pas citoyen canadien, il a été déporté dans son pays le 11 janvier, soit la veille du tremblement de terre.

M^{re} Giroux n'a pas eu de ses nouvelles depuis ce temps.

Ils ont tout perdu et veulent revenir

Les deux autres vont toutefois bien, selon elle, même s'ils ont « tout perdu, et qu'un immeuble est tombé sur Jean-Yves Brutus ».

Celui-ci a été déporté à l'automne 2008 pour cause de grande criminalité. Il avait à sa feuille de route de multiples condamnations en matière de violence, de menaces et de trafic de drogue. Il avait été acquitté d'une tentative de meurtre sur un jeune sans histoire qui portait une veste rouge et qui se trouvait en territoire bleu, la couleur du gang auquel Brutus aurait été lié, les Crack Down Posse. Brutus avait évité en 2003 une première déportation grâce à un suris ministériel. On estimait sa vie menacée s'il retournait dans son pays.

Toussaint, lui, était du gang rival, les Bo Gars, d'allégeance rouge. Il s'est toujours vanté de son appartenance à ce gang, selon la police, mais ses crimes les plus graves remontent à l'âge de 17 ans. Il avait alors reçu, chose rare, une sentence pour adultes pour une affaire de vol qualifié, de séquestration, de port d'arme dans un dessein dangereux, de voies de fait armées et de voies de fait causant des lésions.

Peu de chances

« Ça reste de la criminalité de jeunesse. Certains de ces déportés n'ont pas fait grand-chose. Il y en a qui ont vendu trois roches de crack », décrit M^{re} Giroux.

« Normalement, une fois qu'ils sont déportés, ils ne peuvent plus rentrer au pays. Mais nous allons regarder du côté d'une exemption ministérielle pour motif humanitaire », explique-t-elle.

Elle recherche une autorisation de séjour temporaire. « Je ne vois aucun cas similaire dans la jurisprudence. On innove en droit ici », dit-elle.

Habitée des causes obtenant peu de sympathie dans le public – elle a notamment représenté Vincent Lacroix –, elle est consciente des faibles chances de réussite de ses tentatives.

« Oui, ce sont des criminels, mais ce sont aussi des êtres humains qui ont purgé leur peine », défend l'avocate.

Inadmissibles

Du côté de Citoyenneté et Immigration Canada, on accorde peu d'importance à ces intentions de criminels déportés.

« Tous les demandeurs d'asile, même dans l'urgence, doivent satisfaire aux exigences habituelles en matière d'admissibilité. Une fois déportés, ils ne sont plus admissibles », assure la porte-parole du Ministère, Melanie Carkner, qui dit toutefois ne pouvoir commenter l'éventualité d'une exemption ministérielle, comme le demandera M^{re} Giroux.

EN MANCHETTES

Affaires | Toyota

Louis Butcher

Réparer les pots cassés et rebâtir une crédibilité

Le dossier est très sérieux, mais Toyota entend refaire ses devoirs pour rassurer tous ses usagers qui craignent d'utiliser ses véhicules.

À LIRE SUR

RUEFRONTENAC.COM

TOUT SUR LES Grammy Awards

www.ruefrontenac.com

Sports | Hockey

Dion Phaneuf et Jean-Sébastien Giguère échangés aux Maple Leafs

Les Maple Leafs de Toronto ont effectué deux transactions majeures, la première impliquant sept joueurs pour obtenir le défenseur Dion Phaneuf, des Flames de Calgary, et l'autre pour acquérir le gardien Jean-Sébastien Giguère, des Ducks d'Anaheim...



SUITE EN PAGE 6

ACCORD DE COPENHAGUE

Des cibles de réduction encore plus faibles pour le Canada

PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER



Le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, a diminué la teneur de ses engagements.

Déjà dénoncé de toutes parts pour la faiblesse de ses cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES), le gouvernement Harper abaisse encore ses objectifs.

Jessica Nadeau

nadeauj@ruefrontenac.com

Le Canada avait jusqu'au 31 janvier pour faire connaître ses cibles aux Nations unies dans le cadre de l'accord de Copenhague qui, pour l'in-

stant, n'est pas contraignant et permet aux pays signataires de prendre les cibles qu'ils souhaitent.

Le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, en a donc profité pour diminuer la teneur de ses engagements.

Depuis plus d'un an déjà, le ministre Prentice soutient que le Canada réduira ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % sous la barre de l'année 2006 à l'horizon 2020. Cette cible, qui se traduisait, selon l'année de référence de Kyoto, par une diminution de 3 % sous les niveaux de 1990,

était l'une des plus faibles des pays industrialisés.

Or, voici que le ministre a décidé de changer la donne samedi, annonçant pour 2020 une réduction de 17 % sous la barre de 2005. Léger détail ? Au contraire !

En changeant l'année de référence de 2006 à 2005, le gouvernement du Canada se garde une incroyable marge de manœuvre. Pourquoi ? Tout simplement parce que les émissions de GES ont été beaucoup plus fortes en 2005 (731 millions de tonnes)

qu'en 2006 (718 millions de tonnes).

Si on transpose ces chiffres sur la base de l'année de référence 1990 – utilisée par pratiquement tout le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis –, le Canada augmentera donc ses émissions de gaz à effet de serre de 2,5 % par rapport à 1990.

Rappelons que le Canada s'est engagé, en signant le protocole de Kyoto, à « diminuer » ses émissions de GES de 6 % sous la barre de 1990 pour 2012. Et que les scientifiques recommandent une diminution des GES de 25 à 40 % sous la barre de 1990 pour 2020. Et que le Québec – comme plusieurs pays d'Europe, notamment – s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions pour 2020.

Pendant ce temps, les émissions de GES du Canada continuent d'augmenter : les chiffres les plus récents d'Environnement Canada démontrent une augmentation de plus de 25 % depuis 1990. Et le Canada se réserve le droit, avec sa toute nouvelle cible, de réduire ses émissions de GES tout en demeurant au-dessus des niveaux de 1990.

« Le ministre Prentice voudrait nous faire croire que le Canada va faire des efforts pour lutter contre les changements climatiques, dénonce Virginie Lambert-Ferry, de Greenpeace. C'est faux. »

GlaxoSmithKline

Après les vaccins, les abolitions de postes

L'éventuelle pandémie de grippe A(H1N1) qui a gardé le monde sur le qui-vive ces derniers mois a été très, très payante pour la pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline (GSK), qui fabrique le fameux vaccin et dont une partie de la production était assurée dans son usine de Québec. Mais apparemment pas assez payante pour que tous les employés de la compagnie puissent espérer conserver leur poste.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Des analystes anglais s'attendent à ce que la compagnie annonce jeudi prochain des profits bruts de près de 15 milliards de dollars pour la dernière année, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. L'entreprise s'est fait commander 400 millions de doses du fameux vaccin antigrippe A(H1N1) au cours de la dernière année.

« Ce serait hypocrite de nier que des événements comme celui-là sont bons pour les affaires », a récemment affirmé le chef de la direction de GSK, Andrew Witty, tel que le rapporte le quotidien londonien *The Guardian*.

Et pourtant, alors que ces ronflants profits seront annoncés, des milliers d'abolitions de postes – 4 000, croient les analystes – devraient elles aussi être confirmées par GSK dans le cadre d'une vague de compressions budgétaires de trois milliards de dollars.

La Chine consomme plus de médicaments

Quelle est donc la logique derrière cela ? Selon M. Witty, les gouvernements européens et nord-américains rationalisent leurs dépenses en santé, alors que la consommation de médicaments dans les marchés émergents comme la Chine est en pleine expansion.

Ajoutons à cela que plusieurs des meilleurs vendeurs de l'écurie GSK en Occident ont perdu la protection de leur brevet ces dernières années, ou le perdront bientôt, et que des copies peuvent maintenant être produites par d'autres compagnies qui les distribuent sous forme générique, à moindre coût. Cela gruge les parts de marché de GSK.

Par exemple, le traitement pour

l'asthme Advair, qui représentait ces derniers temps 20 % des ventes de GSK et qui pourra, dès cette année, être copié par les autres compagnies pharmaceutiques.

Bref, les espoirs de la compagnie sont désormais plus que jamais dirigés vers de nouveaux marchés, qui ont crû de 20 % dans la dernière année. Ainsi, GSK ralentira ses activités européennes et américaines pour être plus présente en Asie, toujours selon le *Guardian*.

Détails à venir

GSK compte 99 000 employés dans 100 pays, dont 1 100 au Québec répartis dans les bureaux et usines de Montréal, Laval et Québec, là où le vaccin antigrippe A(H1N1) a été fabriqué pour le Canada et aussi pour les États-Unis.

LE FISC SAISIT DES ACTIONS DE CLAUDE F. ARCHAMBAULT

PHOTO COURTOISIE RADIO-CANADA



M^e Claude F. Archambault lors de son passage à Tout le monde en parle.

N'arrivant toujours pas à se faire rembourser le 1,2 million de dollars qu'il lui doit depuis des années, le fisc canadien a obtenu vendredi contre l'avocat Claude F. Archambault une ordonnance qui lui permettra, espère-t-il, de se rembourser à même les actions que possède l'homme dans deux compagnies.



DAVID SANTERRE

santerred@ruefrontenac.com

Ces dernières années, M^e Archambault a entretenu sa célébrité plus par ses frasques professionnelles et son endettement endémique aux dépens notamment d'institutions publiques que par les célébrités qu'il a représentés, comme dans le bon vieux temps.

Sa dette la plus importante est à l'égard du fisc canadien. Aussi étonnant que cela puisse paraître, il s'agit d'une dette agricole de moins de 100 000 \$ qui remonte aux années 1970 et qui, avec les années qui ont passé sans que M^e Archambault la rembourse et les intérêts qui ont couru, se chiffre aujourd'hui à près de 1,2 million de dollars.

Saisies de toiles et de vins

Au fil des ans, l'État a tenté par bien des façons de se faire rembourser.

Il a entre autres saisi le contenu de la résidence que l'avocat a jadis partagée à Brossard avec son ex-conjointe, elle aussi avocate de renom, M^e Roxane Hamelin.

Outre des meubles et de nombreux appareils électroniques, ont été saisies une toile de Marc-Aurèle Fortin, *L'Anse aux Gascons* 1943, et une qui est décrite par l'huissier qui a effectué la saisie comme étant une « Leonardo Da Vinci », sans plus de précisions. En plus d'une soixantaine de bouteilles de vin dont plusieurs prestigieuses, des Champagne, Gevrey-Chambertin, Pommard, Chateauneuf-du-Pape, Bordeaux et autres Amarone, ces légendaires vins de Vénétie, en Italie.

M^e Hamelin s'est toutefois vigoureusement opposée à cette saisie. Elle disait que tout cela était sa propriété, et non pas celle de son ex-conjoint comme tentaient de le démontrer les avocats du gouvernement fédéral. Et elle a eu gain de

cause puisque tout cela lui a été restitué.

Le fisc n'a pas eu plus de chance avec une rutilante BMW X5 qu'il a voulu saisir et qu'il a dû restituer.

On avait aussi obtenu la permission de saisir une demeure autrefois partagée par le couple Archambault-Hamelin à Sainte-Adèle, dans les Laurentides, et évaluée à plus de 400 000 \$. Mais le 21 janvier dernier, le fisc a dû lever la saisie. C'est que dans un autre dossier, la Banque Scotia avait poursuivi devant la Cour supérieure M^e Hamelin pour non-paiement de l'hypothèque sur cette résidence. La banque a obtenu gain de cause et a pu faire saisir la maison pour la vendre. Revenu Canada a dû en faire son deuil.

EN CLAIR, LE FISC EMPÊCHE AINSI L'AVOCAT D'EFFECTUER DES TRANSACTIONS SUR CES ACTIONS

Constitution de charge

Tant et si bien que le vendredi 29 janvier, le fisc, représenté par M^e Pierre Lamothe devant la Cour fédérale, a convaincu le protonotaire Richard Morneau d'émettre une ordonnance de constitution de charge

à l'encontre de M^e Archambault concernant deux sociétés à numéro dont il est l'actionnaire principal. Sociétés dont la nature n'est pas expliquée dans les dossiers de la cour ; l'une d'elles, selon le Registraire des entreprises du Québec, serait dans le secteur des « activités économiques ».

En clair, le fisc empêche ainsi l'avocat d'effectuer des transactions sur ces actions et espère arriver à récupérer, à tout le moins en partie, les sommes qu'il doit à l'État, et donc aux contribuables.

En fait, le célèbre plaideur ne s'est pas présenté à la cour et n'a pas contesté cette requête du fisc déposée le 22 décembre dernier.

Poursuites, dettes, accusations

Là ne s'arrêtent pas les déboires de M^e Claude F. Archambault.

En plus d'être poursuivi par une firme d'huissiers – qui l'accuse de ne pas avoir payé pour ses services –, des clients et des ex-employés, il est endetté envers la Ville de Montréal pour ne pas avoir payé les taxes municipales associées à son bureau de la rue Le Royer, dans le Vieux-Montréal. Une dette qui, en 2008, s'élevait à 146 000 \$.

En outre, Revenu Québec a réclamé 427 000 \$ en 2007 à M^e Archambault parce qu'il n'avait pas versé à l'État la TVQ facturée à ses clients entre 1998 et 2007. On menaçait même de lui retirer son autorisation à prélever de la taxe et, conséquemment, de fermer son bureau s'il ne remboursait pas. D'ailleurs, aujourd'hui, il exerce officiellement pour le cabinet Dominique Larose avocats.

Et la cerise sur le sundae pour M^e Archambault : il a été radié pour deux ans par le comité de discipline du Barreau, après avoir été trouvé coupable de 111 accusations. On lui reprochait

notamment de s'être illégalement approprié des avances que lui avaient versées des clients. Comme il en appelle de la décision, sa radiation n'est pas en vigueur de sorte qu'il peut toujours exercer sa profession.



Les citoyens se font JUSTICE

PANAJACHEL, Guatemala – Conséquence tragique du manque de confiance de la population guatémaltèque envers son système de justice, les lynchages perpétrés contre de présumés suspects ont connu une hausse fulgurante en 2009, faisant plus de 40 victimes, soit plus du double que l'année précédente.



JEAN-MICHEL NAHAS

nahasjm@ruefrontenac.com

Pratique extrêmement barbare, les lynchages sont des mises à mort de gens soupçonnés d'un crime d'une gravité variable. Des suspects accusés de viol, d'enlèvement ou de vol sont pris à partie par une foule en colère.

Les victimes périssent bien souvent après avoir été sauvagement battues ou immolées sur la place publique. La commission nationale de prévention de ces traitements inhumains en a recensé 110 l'année dernière contre 56 en 2008.

Pour bien des Guatémaltèques, les lynchages, aussi barbares soient-ils, sont considérés comme une vraie justice, ou du moins celle qui donne une véritable leçon. « Les lynchages se multiplient parce qu'ils ne sont pas sanctionnés. Leurs auteurs opèrent pourtant collectivement devant un public, mais ils ne sont pas arrêtés », explique Claude Morin, spécialiste de l'Amérique centrale et pro-

fesseur honoraire à l'Université de Montréal.

Rarement vu des touristes

Très peu d'étrangers assistent normalement à ces épisodes. Or, des voyageurs qui séjournaient dans la ville très touristique de Panajachel, dans le sud-ouest de l'État, ont été témoins d'un lynchage au début du mois de décembre. Un homme accusé d'avoir volé 7 000 quetzals (865 \$) a été tabassé et ligoté à un poteau, avant d'être aspergé d'essence et brûlé vif. Au moins 42 personnes sont décédées des suites de pareilles violences en 2009, et 210 y auraient survécu, selon des données policières.

« Cette pratique est un peu folle, mais c'est difficile de se prononcer totalement contre. Le système de justice est tellement lent à agir », affirme Pedro, un guide local de la région de Panajachel. L'homme est visiblement mal à l'aise de commenter ces manifestations cruelles. Le tourisme au Guatemala a connu des jours meilleurs, et cette vague de lynchages porte ombrage au pays.

Ces événements sont fortement médiatisés dans le pays, faisant souvent la page frontispice du journal populaire Nuestro Diario. Celui survenu le 4 décembre à Huehuetenango, dans le nord-ouest du pays, n'a pas fait exception. Trois membres d'une même famille qui auraient séquestré une habitante de la

région ont été sévèrement battus par une horde de villageois. Les photos très explicites publiées dans les quotidiens le lendemain ont provoqué de vives réactions chez les habitants.

Images propagées dans Internet

L'épisode qui s'est produit en décembre à Panajachel a été filmé par un touriste grâce à son téléphone cellulaire. Rapidement, les images d'horreur se sont répandues sur le Web. La vidéo de l'homme brûlé a beaucoup choqué dans la région.

Quelques heures après le lynchage, le bulletin de nouvelles de fin de soirée montrait des images de l'homme brûlé et laissé à l'abandon dans un sac d'ordures :

« Un de mes clients guatémaltèques qui se disait auparavant en faveur de cette pratique a vu les images du lynchage de Panajachel. Il a changé d'idée, tellement les souffrances de la victime étaient horribles. Il ne pouvait endurer ça », raconte Daniel Bazinet, un Québécois qui gère un bar à San Pedro La Laguna, village situé près de Panajachel.

S'ils se produisent majoritairement dans les campagnes, les lynchages ont aussi eu des échos dans les centres urbains. À Quetzaltenango, la capitale administrative du pays, l'évêque en a fait mention dans son sermon de la messe de Noël. « Il faut ajouter les lynchages aux autres fléaux que sont les meurtres, les viols et la pédophilie », a-t-il déclaré.

Comment expliquer la recrudescence de ces actes ? Pour la profes-

seur de science politique de l'UQAM, Nancy Thede, ils sont notamment le résultat des coupes d'effectifs policiers dans plusieurs secteurs ruraux. La population, exaspérée, choisit alors de se révolter et de punir elle-même les suspects.

« L'État est déjà faible dans ce pays, mais pour économiser de l'argent, le gouvernement a diminué les services. En plus, la police est souvent corrompue et parfois mal payée. Les institutions publiques sont dépassées et ne répondent plus à la demande », dit-elle.

Héritage de la guerre civile

D'autres y voient les conséquences d'une guerre civile qui a fait rage durant 30 ans, laissant le pays aux prises avec de profondes inégalités.

« La paix s'est faite sans que l'injustice ne soit jugulée. À la violence politique des guérillas et des répressions ont succédé les bandes criminelles, les milices privées. La violence est endémique au Guatemala », rappelle le professeur Morin.

Ce triste phénomène n'est pas nouveau, mais sa récente ampleur inquiète. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels de l'ONU se penche depuis plusieurs années sur la question. Des centaines d'ateliers ont déjà été organisés dans le pays pour inciter la population à favoriser la voie judiciaire. Des milliers de brochures de



Des photos et vidéos de lynchages survenus au Guatemala se sont rapidement propagés sur Internet.

sensibilisation ont aussi été distribuées.

Tant que la population guatémaltèque cautionnera la pratique, les lynchages ne cesseront pas, mais le gouvernement devra trouver le moyen d'asseoir son autorité, souligne Claude Morin. « L'État n'arrive pas à assumer son rôle et à assurer sa présence. De plus, il existe encore et toujours une grande tolérance du public vis-à-vis de cette forme de justice expéditive », conclut l'expert.

Les sept jours du talion – Quand vengeance rime avec violence

La fillette de 8 ans du chirurgien Bruno Hamel (Claude Legault) et de sa femme Sylvie (Fanny Mallette) disparaît en allant à l'école. En participant à des recherches avec la police, Hamel retrouve sa dépouille dans un terrain vague. Sa petite Jasmine a été violée et elle s'est débattue avant d'être assassinée : le cauchemar de tous les parents.



Grâce à une preuve d'ADN, les autorités arrêtent rapidement Anthony Lemaire (Martin Dubreuil), un ouvrier de Drummondville qui a de lourds antécédents criminels. En voyant des images du suspect aux informations télévisées, Hamel craque. Il décide de se venger en kidnappant le meurtrier le jour de sa comparution au palais de justice. Puis, il le transporte dans un chalet désert... pour lui faire expier son crime.

Réalisé par Podz, le film *Les sept jours du talion* a déjà fait couler beaucoup d'encre en raison de sa violence.

Martin Dubreuil sur le fil du rasoir

Le tournage du film s'est échelonné sur 24 jours, d'octobre à décembre 2008. Les scènes de séquestration ont été tournées dans un chalet de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, dans Lanaudière. Pendant dix jours, Martin Dubreuil, qui prête ses traits au pédophile torturé, y a joué nu et ligoté, reposant sur le béton d'un garage humide et froid.

Bien que peu connu du grand public, l'acteur autodidacte de 37 ans



Martin Dubreuil et Claude Legault, le pédophile et son tortionnaire, sont devenus de bons partenaires de travail.

PHOTO ROGERIO BARBOSA

a une carrière bien remplie. Il a joué dans une centaine de courts métrages, en plus d'interpréter divers seconds rôles dans de grandes productions. On l'a vu notamment dans *Elvis Gratton II*, *Elvis Gratton III* et *15 février 1839*, de Pierre Falardeau. C'est, en revanche, la première fois qu'il obtient un premier rôle. Il est conscient qu'il vient de franchir une nouvelle étape dans sa carrière avec ce rôle marquant.

« Je n'ai jamais travaillé aussi fort sur un tournage. Mais je m'étais assuré d'être prêt. Ce n'est pas trop compliqué dans le fond : c'est un gars qui se fait torturer. Ce qui était important dans mon rôle, c'était de bien rendre l'état d'une personne séquestrée et torturée, de montrer la peur et la douleur. Comme acteur, plus je ressens physiquement ce que j'incarne, meilleur je suis. Quand je le supplie en lui parlant de mon enfance, j'y croyais vraiment. Ça a été tough », dit celui qui a été agréablement surpris du résultat... même si, confesse-t-il, « ma mère va capoter » !

Pour bien incarner un individu aussi méprisable mais pour lequel le spectateur peut ressentir de la compassion, l'acteur a beaucoup discuté avec son compagnon de jeu Claude Legault. Avant les scènes les plus dures, ils conversaient pour se mettre dans la peau de leurs personnages en s'insultant. Et pendant

que Podz tournait, Dubreuil improvisait ses tirades en se basant sur le texte de Patrick Sénécal.

Jouer un personnage aussi intense et marquant pourrait-il lui coller à la peau ?

« Dernièrement, j'y ai pensé. J'avais beau savoir que mon personnage n'existait pas mais il m'écœurerait. Il mérite ce qui lui arrive. Patrick Sénécal m'avait dit en 2006 qu'il me voyait dans ce rôle. Je n'y voyais que du positif. Mais dernièrement, il y a des cloches qui ont sonné parce que certains de mes amis m'ont dit que ça pourrait me nuire », raconte-t-il.

Monsieur Tout-le-monde

Dans le rôle du père vengeur, Claude Legault explique qu'il personifie ni plus ni moins Monsieur Tout-le-monde. « C'est quelqu'un qui voit sa vie basculer. Il est cassé par le meurtre de sa fille. Comme il est chirurgien, son métier est de soulager, pas de torturer. Il tombe dans une zone dans laquelle tous les humains peuvent aller. On le voit dans les guerres ou les drames familiaux. Il va du côté noir malgré lui », analyse-t-il.

En dépit de la dureté des scènes de torture, le comédien dit avoir eu à relever son plus gros défi dans une séquence où il devait faire preuve de retenue.

« C'est quand mon personnage découvre sa fille morte dans le

champ. Podz ne voulait pas que je fasse une grosse crise de larmes comme à Hollywood. Je devais montrer quelqu'un qui casse de l'intérieur. Il fallait trouver une manière de rendre cet état. Le tournage de cette scène a duré environ quatre heures. J'ai improvisé des gestes d'affection. Podz m'a laissé travailler », explique-t-il.

Avant le tournage, Legault a insisté pour rencontrer Dubreuil, qu'il ne connaissait pas. « Podz ne voulait pas que je le rencontre afin de préserver ma haine pour lui. Je n'étais pas d'accord et j'ai insisté pour qu'on se rencontre. Je devais savoir qui il était. On a fait un souper, on a pris une bière. On est devenu de bons partenaires de travail. C'est un gros travailleur comme moi. »

Lui qui n'a pas d'enfant a questionné ses connaissances qui en ont pour savoir de quelle manière ils réagiraient si les leurs étaient assassinés après avoir subi les pires outrages.

« Mon personnage agit en transportant beaucoup de culpabilité. Il se sent coupable comme homme de n'avoir pas protégé sa fille. Il a l'impression qu'en battant le coupable, cela va le libérer. Il prend peut-être de la satisfaction au début mais à un moment, il se rend compte qu'il bascule dans la folie.

« C'est un rôle représentant un beau défi. Il fallait faire passer mes émotions par mon physique. Montrer la déconfiture de mon personnage. Dans le livre, Bruno Hamel réfléchit, et on l'entend, on l'accompagne. Ce n'est pas le cas dans le film. »

La « vraie victime »

« Je pense que la vraie victime de cette histoire, c'est l'humanité de Bruno Hamel. Le pédophile, lui, n'en avait déjà plus », explique le réalisateur Podz, qui a choisi de mettre en scène son premier film sans avoir recours à une bande sonore.

« Je ne voulais pas qu'il y ait de porte de sortie. Je ne voulais pas que le spectateur puisse s'évader de l'écran. Je voulais conserver le climat lourd. C'est pour ça qu'il y a beaucoup de silences, pour permettre la réflexion des spectateurs. »

• *Les sept jours du talion* prendra l'affiche le vendredi 5 février.

DION PHANEUF ET JEAN-SÉBASTIEN GIGUÈRE ÉCHANGÉS AUX MAPLE LEAFS

Les Maple Leafs de Toronto ont effectué deux transactions majeures, la première impliquant sept joueurs pour obtenir le défenseur Dion Phaneuf, des Flames de Calgary, et l'autre pour acquérir le gardien Jean-Sébastien Giguère, des Ducks d'Anaheim.

Phaneuf prend la route de Toronto en compagnie de l'attaquant Fredrik Sjöström et du défenseur Keith Aulie. En retour, les Flames obtiennent les attaquants Matt Stajan, Niklas Hagman et Jamal Mayers de même que le défenseur Ian White.

Les deux équipes travaillaient sur cette importante transaction depuis plus d'une semaine et l'ont complétée tard samedi soir.

Choix de première ronde des Flames (9^e au total) en 2003, Phaneuf montre un dossier de 10 buts et 12 mentions d'aide en 55 matchs cette saison, avec un différentiel de + 3.

« Dion est un joueur d'élite, a commenté le directeur général des Leafs, Brian Burke. C'est un guerrier qui a un tir foudroyant. Il est robuste, et nous sommes dorénavant une équipe contre laquelle ce sera plus difficile de jouer. Il est le genre de joueur que je veux avoir ici. »

Chassé par Hiller

La seconde transaction de Burke lui a permis d'acquérir le gardien québécois Jean-Sébastien Giguère en retour du gardien Vesa Toskala et de l'attaquant Jason Blake.

Giguère, qui a 33 ans, a réitéré son désir de rester gardien no 1 dans la LNH, mais la signature d'un contrat de quatre ans par Jonas Hiller avec les Ducks venait anéantir ses chances de réaliser ses ambitions en Californie.

Giguère a disputé 477 matchs avec Anaheim, Hartford et Calgary. Il a récolté 32 jeux blancs et a conservé une moyenne de buts accordés de 2,52 et un pourcentage d'efficacité de 91,3 %.



Le robuste Dion Phaneuf viendra renforcer l'unité défensive des Maple Leafs de Toronto.

Après avoir disputé de 53 à 65 matchs au cours des 6 saisons précédentes, Giguère n'a amorcé que 44 rencontres l'an passé et a été laissé de côté pendant les séries éliminatoires au profit de Hiller.

Cette saison, il a compilé un dossier de 4-8-5 en 20 rencontres avec 1 blanchissage, une moyenne de buts alloués de 3,14 et une moyenne d'efficacité de 90,0 %.

« Je lui ai parlé (à Giguère), a dit Burke. Il est heureux de se joindre aux Leafs. »

Burke est surtout intéressé à voir Giguère jouer le rôle de grand frère pour le gardien recrue Jonas Gustavsson.

« Je crois qu'il ne se démarque pas seulement par son jeu devant les buts, mais aussi par la façon dont il a joué le rôle de mentor pour Ilya Bryzgalov et Jonas Hiller. Ça prend une forte personnalité pour travailler aux côtés de gars qui vont peut-être vous voler votre poste sans éprouver des problèmes de confiance. »

« Nous avons l'intention de continuer d'être actifs pour améliorer notre équipe, a expliqué Burke. J'ai dit au début de l'année que notre but était de participer aux séries éliminatoires. Certains ont alors questionné ma santé mentale, mais ça demeure notre but. »

Les Leafs, qui occupent le dernier rang de la Conférence de l'Est et qui sont 29^{es} dans la LNH, ont perdu 5 à 3 contre les Canucks de Vancouver samedi après avoir pris les devants 3 à 0.

Ruefrontenac.com

F1 - RENAULT CHOISIT LE RUSSE PETROV

Le coéquipier de Robert Kubica chez Renault sera bel et bien Vitaly Petrov, a annoncé l'écurie de formule 1 lors du dévoilement de sa nouvelle monoplace dimanche à Valence.



LOUIS BUTCHER

butcherl@ruefrontenac.com

Vice-champion de la série GP2 en 2009, Petrov, âgé de 25 ans, devient ainsi le premier Russe de l'histoire à obtenir un volant en F-1.

Si plusieurs noms avaient été avancés, dont ceux de Jacques Villeneuve et de Nick Heidfeld, pour occuper ce fauteuil très convoité, tout indique que le compte de banque bien garni de Petrov a fait pencher la balance de son côté.

La venue de Petrov met aussi fin aux espoirs du Français Romain Grosjean de conserver son volant chez Renault, lui qui n'avait pas été très convaincant en relève à Nelson Piquet fils l'an dernier.

L'écurie Renault, qui a cédé la majorité de ses parts au Fonds d'investissement luxembourgeois Genii Capital, cherchait avant tout un pilote payant pour combler la perte de son commanditaire principal, ING, parti avant même que le rideau ne tombe sur la saison 2009.

Or, il appert que Petrov apportera avec lui un soutien financier d'environ 20 millions de dollars.

La nouvelle monoplace, nommée R30, respecte son appartenance à Renault, malgré tout, et arbore les couleurs (jaune et noir) si chères à la marque.

Stefan GP : la dernière chance de Villeneuve ?

L'inquiétude entourant la participation de deux nouvelles écuries en formule 1 pourrait permettre à Stefan GP d'engager ses deux monoplaces au premier Grand Prix de la saison à Bahreïn le 14 mars.

Dirigée par l'homme d'affaires



Vitaly Petrov (à gauche) et Robert Kubica feront la paire chez Renault cette année en formule 1.

PHOTO REUTERS

Zoran Stefanovic, cette équipe a signé au cours des derniers jours un accord avec Toyota, qui a quitté la F-1 à la fin de la dernière saison, pour reprendre tous ses actifs, notamment ses voitures et son usine de Cologne, en Allemagne.

Si les deux équipes les plus vulnérables, Campos Meta et surtout USF1, sont incapables de réunir les fonds nécessaires pour s'engager en F-1, Stefan GP se dit prête à assumer la relève.

L'équipe aurait déjà approché certains pilotes au cas où elle obtiendrait le feu vert de la FIA. Selon

la nouvelle réglementation, seules 13 écuries (26 voitures) sont autorisées à participer au championnat du monde de F-1 en 2010.

Or, il appert, comme rapporté par Rue Frontenac récemment, que le nom de Jacques Villeneuve figure très haut sur la liste de Stefan GP pour piloter l'une des monoplaces de l'ex-écurie Toyota.

Campos Meta n'a toujours pas confirmé l'identité de celui qui secondera Bruno Senna en 2010, alors que USF1 est la seule équipe du plateau à ne pas avoir annoncé le nom de ses deux pilotes.

Une nouvelle Sauber et des pilotes tout de blanc vêtus

Tel que prévu, l'écurie Sauber a dévoilé dimanche sa nouvelle voiture, la C29, qui sera confiée aux pilotes Pedro de la Rosa et Kamui Kobayashi.

C'est une monoplace blanche et sans commanditaire qui a été présentée à Valence, en Espagne, à la veille des premiers essais privés en vue de la nouvelle saison.

L'écurie rachetée par Peter Sauber est encore connue sous le nom de BMW Sauber F1, même si les deux voitures seront propulsées par un moteur Ferrari !

Sauber est la 13^e et dernière écurie à s'être engagée en F-1. Elle doit d'ailleurs sa participation au forfait de Toyota.

Reste maintenant à savoir si l'absence de partenaires financiers visibles limitera cette équipe aux moyens modestes à un rôle de figuration...

LCF – Milanovich reste avec les Alouettes

Le coordonnateur à l'attaque des Alouettes, Scott Milanovich, a refusé l'offre des Argonauts de Toronto de devenir leur entraîneur en chef et restera avec l'équipe montréalaise.

Milanovich occupe le poste de coordonnateur à l'attaque des Alouettes depuis quatre ans, et l'équipe a présenté la meilleure offensive de la Ligue canadienne de football au cours des trois dernières saisons.

« Nous sommes heureux que Scott ait décidé de rester dans notre famille, a déclaré le directeur général de l'équipe, Jim Popp. Avec l'enthousiasme découlant de notre saison de championnat en 2009, nous avons hâte d'amorcer la saison 2010. »

Ruefrontenac.com

Merci et à l'année prochaine !

Une chronique de **MARTIN LECLERC** | leclercm@ruefrontenac.com



Le soir du 1er juillet dernier, alors que les partisans du Canadien étaient estomaqués par l'ampleur du ménage que Bob Gainey venait de compléter et par les 88,5 millions de dollars qu'il venait de dépenser pour regarnir son attaque, le directeur général du Canadien s'était félicité d'avoir embauché des joueurs «plus résistants» que les nombreux vétérans dont il venait de se départir.

Cet exercice de futurologie est mort de sa belle mort samedi après-midi quand une jambe de Michael Cammalleri s'est tordue comme un accordéon sur le bord de la bande de la Place Banque Scotia.

Le meilleur marqueur du Canadien – qui possédait déjà la deuxième pire attaque de la LNH – vient probablement de tomber au combat pour le reste de la campagne (26 matchs). Son absence fera suite (notamment) à celles de Brian Gionta (21 matchs ratés/fracture à un pied), de Hal Gill (14 matchs ratés/fracture à un pied), et de Paul Mara (13 matchs/haut du corps).

Pendant ce temps, Robert Lang a disputé les 55 matchs des Coyotes de Phoenix, Francis Bouillon a participé à 53 des 54 rencontres des Predators de Nashville, Alex Tanguay n'a raté aucun des 53 matchs du Lightning de Tampa en raison d'une blessure, Alex Kovalev a pris part à 53 des 56 matchs des Sénateurs d'Ottawa et Saku Koivu a joué 46 matchs sur 55 à Anaheim. Pourcentage de participation : 95,2% !

Tout ça pour dire qu'il est peut-être hasardeux, parfois, de se fier à l'historique de blessures d'un joueur avant d'en faire l'acquisi-

tion. À moins de souffrir d'un mal chronique, les joueurs de la LNH risquent de se faire blesser à chaque fois qu'ils sautent sur la patinoire. Ceux qui évitent la liste des blessés pendant des années sont tout simplement plus chanceux ou moins impliqués dans la circulation lourde que les autres.

Défensifs jusqu'à l'os

Partisans du Canadien, le temps est peut-être venu d'allumer des lampions, de gravir les marches de l'oratoire Saint-Joseph à genoux et même de suspendre un chapelet à votre corde à linge. Si la blessure subie par Cammalleri est aussi sérieuse qu'on le croit, on pourra dire sans se tromper que les hommes de Jacques Martin ont été éliminés avant la fin du mois de janvier.

Cammalleri a participé à 34% des buts du CH cette saison et l'attaque croupissait tout de même au 29^e rang de la LNH. En l'absence de son meilleur marqueur, on peut s'attendre à ce que le Canadien ne soit pas capable de produire plus de 1,5 but par match.

Ça donne une bonne idée du genre de hockey que les hommes de Jacques Martin devront pratiquer pour survivre. À côté d'eux, les Panthers de la Floride vont presque ressembler aux Oilers d'Edmonton des années 1980.

Qui plus est, tous les problèmes du Canadien reposent sur son incapacité à produire des buts à 5-contre-5. Le CH est 28^e dans la ligue à ce chapitre. Or, Cammalleri avait inscrit plus du quart (22 buts sur 81) des buts du Tricolore dans cette situation.

Si Bob Gainey espérait impliquer Jaroslav Halak dans une transaction pour aller chercher du renfort à la date limite des transactions (ce dont je doute), il devra oublier ça.

Désormais, la seule chance de cette équipe repose sur les épaules de ses gardiens.

Allo pression !

Dave Jackson mal en point

Parlant de blessures sérieuses, j'en profite pour souhaiter un prompt rétablissement à l'arbitre Dave Jackson, qui a récemment subi deux interventions chirurgicales majeures à un genou (ligament antérieur croisé et ligament collatéral médial) à la suite d'une blessure subie dans l'exercice de ses fonctions.

Il y a à peine plus d'une trentaine de postes d'arbitres dans la LNH et on réalise rarement à quel point il

est difficile de décrocher l'un de ces emplois. Souhaitons que Jackson puisse, la saison prochaine, recommencer à arbitrer le sport le plus rapide au monde.

Latendresse vs Pouliot (depuis le 23 novembre 2009)

Quelques lecteurs/débatteurs m'ont demandé de compiler les statistiques de Guillaume Latendresse et de Benoit Pouliot et de faire un suivi sur leurs performances d'ici à la fin de la campagne. «À la fin, on verra bien qui a eu gain de cause dans cette transaction», arguent-ils.



Guillaume Latendresse



Benoit Pouliot

	PJ	B	P	PTS	+/-	PUN
Guillaume Latendresse	30	14	7	21	6	8
Benoit Pouliot	18	11	1	12	2	17

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484